




Faites votre première déclaration Diffuseurs sur www.artistes-auteurs.urssaf.fr

en mode formulaire

Depuis le 1^{er} avril 2019, vous pouvez réaliser vos déclarations trimestrielles Diffuseurs sur le site Urssaf.

Connectez-vous sur votre espace à l'aide de votre identifiant et mot de passe



The screenshot shows the Urssaf website header with the logo and navigation tabs for 'Artistes auteurs' and 'Diffuseurs'. A 'Mon compte' button with a user icon is highlighted with a yellow border and a dotted arrow pointing to a login form. The form is titled 'J'ai déjà un compte' and includes fields for 'Courriel' and 'Mot de passe', a link for 'Mot de passe oublié?', and a 'Me connecter' button.

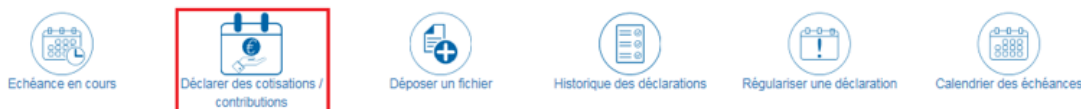
1

Cliquez sur « Déclaration »



3


Vous devez ensuite cliquer sur « Déclarer des cotisations / contributions »



4

Sur la page suivante, cliquez sur le pictogramme  sous déclaration

	Déclaration	Paiement
Déclaration du 2ème trim 2019		
Déclaration du 1er trim 2019		

En cliquant sur le pictogramme , une fenêtre de dialogue vous propose d'accéder à la saisie de vos éléments déclaratifs pour le trimestre choisi ou la consultation des éléments transmis.

Déclaration du 2ème trim 2019			
Déclaration du 1er trim 2019			

 Saisir

 Consulter

 En cours  Pris(e) en compte  En retard  Refusé(e)

La page suivante vous propose ensuite d'« **ajouter une annexe** »

● Déclaration
← ● Paiement
→ ● Récapitulatif

Annexes

Nir	Nom	Prénom	Aucune information	Activité	Montant c...	Actions

0 à 0 sur 0 << < page 0 sur 0 > >>

Liste limitée aux 50 premiers résultats des filtres et tris appliqués

Ajouter une annexe

Cumul

Payer

Vous pouvez alors enregistrer les éléments déclaratifs du trimestre.

5

Lorsque vous créez une annexe, les données à saisir sont fonction du **type d'annexe**

Type d'annexe *

Nature de l'activité ayant donné lieu à rémunération * Début d'activité * Fin d'activité *

Nom Prénom Numéro de sécurité sociale

Email

Adresse

Code postal Ville

Rémunération brute précomptée Bénéfices non commerciaux (BNC)

0 0

Enregistrer mon annexe
Retour

Voici une synthèse des données nécessaires pour les différentes situations :

Type d'annexe	Données à saisir obligatoirement	Cotisations qui seront calculées
Assujetti soumis au précompte	Nom / Prénom / Numéro de sécurité sociale / Adresse / Code postal / Ville / Type d'annexe / Nature de l'activité / date de début d'activité / Rémunération	Toutes les cotisations et contributions (cotisations vieillesse, CSG, CRDS, Formation, contributions diffuseurs)
Assujetti dispensé de précompte	Nom / Prénom / Numéro de sécurité sociale / Adresse / Code postal / Ville / Type d'annexe / Nature de l'activité / date de début d'activité / Rémunération	Uniquement les contributions Diffuseurs (1,1%)
Artiste auteur non résidant fiscal Ayant droit d'un artiste auteur décédé Mandat de recouvrement des cotisations diffuseurs (concerne par exemple les diffuseurs de SACD)	Type d'annexe / Nature de l'activité / Date de début / Bénéfices non commerciaux	Uniquement les contributions Diffuseurs (1,1%)
Facturation des droits d'utilisation d'images ou de photographies	Nom / Adresse / Code postal / Ville / Type d'annexe / Nature de l'activité / Date de début d'activité / Bénéfices non commerciaux	Uniquement les contributions Diffuseurs (1,1%)
Acquisition de droits d'exploitation d'images ou de photographies Droit de prêt Droit de reprographie	Nom / Prénom / Numéro de sécurité sociale / Adresse / Code postal / Ville / Type d'annexe / Nature de l'activité / date de début d'activité / Rémunération	Uniquement les cotisations et contributions auteurs (cotisations vieillesse, CSG, CRDS, Formation)
Mandat de recouvrement sur assujetti au précompte (ne concerne que les tiers habilités)	Nom / Prénom / Numéro de sécurité sociale / Adresse / Code postal / Ville / Type d'annexe / Nature de l'activité / date de début d'activité / Rémunération	Uniquement les cotisations et contributions auteurs (cotisations vieillesse, CSG, CRDS, Formation)
Mandat de recouvrement sur dispense de précompte (ne concerne que les tiers habilités)	Nom / Prénom / Numéro de sécurité sociale / Adresse / Code postal / Ville / Type d'annexe / Nature de l'activité / date de début d'activité / Bénéfices non commerciaux	Aucune cotisation

À NOTER...

La date de début d'activité correspond à la date de début de la période concernée par le versement des droits.

La date de fin d'activité correspond à la date de fin de la période concernée par le versement des droits.

Après avoir saisi les informations nécessaires, validez en cliquant sur « **enregistrer mon annexe** »



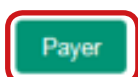
BON À SAVOIR...

Vous pouvez modifier votre déclaration **jusqu'à la date limite d'exigibilité 12h**

- 1^{er} trimestre → 15 avril à 12h00
- 2^e trimestre → 15 juillet à 12h00
- 3^e trimestre → 15 octobre à 12h00
- 4^e trimestre → 15 janvier à 12h00
- Echéance annuelle → 31 janvier à 12h00

6

Lorsque vous avez terminé de remplir les annexes, cliquez sur « **Payer** »



Vous pouvez consulter le montant à payer et le nombre d'annexes créées.

● Déclaration ———— € Paiement ———— ☰ Récapitulatif

Votre déclaration pour le montant de xxxxxx € avec xx annexes a été validée.

Télépaiement
 Carte bancaire

Payer l'échéance

Vous pouvez opter pour le mode de règlement « **télépaiement** » ou « **Carte bancaire** ».

- **Pour le télépaiement**, vous complétez votre IBAN et BIC si ce dernier n'est pas déjà renseigné.
Par télépaiement, votre règlement est modifiable jusqu'à la veille de la date d'exigibilité :
 - 1^{er} trimestre ————> 15 avril
 - 2^e trimestre ————> 15 juillet
 - 3^e trimestre ————> 15 octobre
 - 4^e trimestre ————> 15 janvier
 - Echéance annuelle ————> 31 janvier
- **Pour le paiement par carte bancaire**, vous êtes réorientés vers un service de paiement en ligne dans lequel vous complétez les éléments pour prise en compte immédiate de votre paiement.
- **Si vous devez régler par virement** (administrations et collectivités territoriales), contactez l'Urssaf du Limousin au **0 806 804 208** (prix d'un appel local) afin que vous soit transmis le RIB/IBAN à utiliser ainsi que les renseignements obligatoires à porter pour l'identification de votre paiement.

7

Une fois vos différents enregistrements effectués, vous obtenez **des comptes rendus de déclaration et de paiement**.

- **Le compte rendu de déclaration** vous indique la période de la déclaration, votre référence cotisante, la date et l'heure de l'enregistrement et un numéro de certificat.

Compte rendu déclaration

La télédéclaration pour la période du 1er trim 2019 que vous avez transmise pour le cotisant 20678110 a été enregistrée le 10/04/2019 à 14:52 sous le numéro de certificat 8607

- **Le compte rendu de paiement** vous indique le mode de paiement choisi, la date et l'heure de l'opération.

Compte rendu paiement

Le télépaiement que vous avez transmis le 10 avr. 2019 à 14:52:29 pour un montant de xxxxx € a été enregistré.

8

À la fin de l'exigibilité d'une déclaration, vous aurez la possibilité de télécharger les attestations sociales (certification de précompte) correspondant à votre déclaration. Ce service vous est proposé dans la page « **Déclaration** » sous forme de bouton « **Télécharger mes attestations** ».